



Pneumatit® protect
l'espace bétonné vivant

thymos
natürlich farbig

Peinture au silicate Pneumatit®protect

Pour faire écran à l'effet du béton, les peintures Pneumatit®protect sont appliquées directement sur la surface en béton ou également sur les revêtements / habillages existants.

BEAUTÉ ET PROTECTION Pour notre qualité de vie et notre santé, nous avons besoin de beauté. Les gammes de couleurs Pneumatit®protect sont belles, naturelles et de haute qualité. Et elles contiennent un grand plus : le facteur actif Pneumatit®. Celui-ci protège systématiquement votre espace des effets du béton, qui sont ressentis par la plupart des gens comme désagréables et « aspirants ». Les peintures Pneumatit®protect améliorent ainsi le climat et la qualité de vie et de travail de vos pièces. La technologie Pneumatit®, éprouvée pour les nouvelles constructions en béton, peut également être appliquée aux pièces en béton existantes via nos deux lignes de peinture.

Peinture au sol-silicate hautement diffusante selon DIN 13300/ 18363, par. 2.4.1

- à base de silicate de potassium / sol de silice
- usage polyvalent
- hautement diffusante
- pigmentation stable aux UV / résistante à la lumière
- non filmogène
- bon pouvoir couvrant
- mat minéral
- à faible tension
- mise en œuvre facile
- sans solvant
- alcalin, donc antifongique et anti-algues
- **Etiquette environnementale** de la Fondation Suisse Couleur classée **A**
- Conforme à la norme **MINERGIE-Eco** en vigueur



Type de matériau

Peinture intérieure au silicate de haute qualité avec formulation au sol de silice. Conforme à la norme VOB DIN 18363, par. 2.4.1

Propriétés

La peinture au silicate Pneumatit®protect permet d'obtenir des revêtements au silicate mats, non filmogènes, à faible tension et ayant de très bonnes propriétés d'adhérence. Les supports appropriés sont le béton brut, les peintures anciennes mates et adhérentes ainsi que les enduits structurés ou lisses à base de silicate, de dispersion et de résine de silicone. Enduits anciens et neufs selon DIN EN 998-1 (la classe CS I-II correspond au groupe de mortier PII-PIII selon DIN V18550).

Ne convient pas sur les revêtements plasto-élastiques, les laques, les revêtements brillants et les matériaux en bois.

Caractéristiques techniques

Base du liant :	verre de potasse liquide
Matières fonctionnelles :	sol de silice et facteur actif biogène Pneumatit® La teneur organique est inférieure à 5 % en masse et correspond à la norme DIN 18363, paragraphe 2.4.1.
Pigments :	dioxyde de titane, pigments inorganiques
Classification selon DIN EN 13300 :	
• Degré de brillance :	à 85° environ 2,8 unités = mat terne
• Résistance à l'abrasion humide :	classe 2
• Pouvoir contrastant (opacité) :	classe 1 pour un rendement de 7 m ² par litre
• Taille de grain maximale :	fin (<100 µm)
Densité :	environ 1,49 g/ml
Teinte :	Blanc
Mise en teinte :	En usine. Mise en teinte possible avec des peintures en tons pleins et colorants à base de silicate. Vérifier la précision de la nuance avant de faire la mise en œuvre. Consulter la fiche BFS no. 25. Lors de mise en teintes, des divergences dans les données et les spécifications techniques sont possibles.
Équivalence de diffusion, épaisseur de la couche d'air (valeur sd) :	environ 0,01 m (pour une épaisseur totale de couche sèche de 240 µ, avec 2 couches appliquées)
Viscosité à 20 °C [dPa*s] :	environ 55
pH selon DIN 53 785 :	environ 12
Taille de l'emballage :	20 kg / 6 kg / 1 kg
Stockage :	Conserver au frais, hors gel. Bien refermer les emballages entamés et consommer rapidement. Non ouvert, se conserve au moins 12 mois. Voir la date de fabrication imprimée sur l'emballage.
Consommation :	Selon la structure et la capacité d'absorption du support, environ 150 - 180 gr/m ² par couche sur support lisse. Sur surfaces structurées, proportionnellement plus. Déterminer la valeur de consommation réelle en faisant un essai sur le support.
Déclaration des ingrédients :	Facteur actif Pneumatit®, verre de potasse liquide, sol de silice, dispersion polymère, dioxyde de titane, carbonate de calcium, silicate d'aluminium, eau, adjuvant filmogène, additifs.
Avertissement de danger :	Respecter la fiche de données de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement soigneusement avec de l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau. En cas d'ingestion, demander immédiatement l'avis d'un médecin et présenter l'étiquette ou la fiche technique. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Couvrir soigneusement toutes les surfaces adjacentes qui ne sont pas à peindre. Les éclaboussures de

peinture sur tous les types de surfaces doivent immédiatement être lavées à l'eau.

Elimination : Ne recycler que les emballages parfaitement vides. Remettre les résidus liquides dans un point de collecte agréé pour les peintures / vernis usagés. Les résidus de matériaux séchés peuvent être éliminés comme peintures durcies ou comme déchets ménagers. Code de déchet CED n° 080112.

Directives de mise en œuvre

Caractéristiques du support : Les supports doivent être stables, solides, secs et exempts de salissures, efflorescences, colorants, couches frittées, résidus de ponçage et substances séparatrices. Les revêtements existants doivent être testés pour leur aptitude, leur adhérence et leur capacité de charge. Les notices smgv/GTK et les directives smgv/BFS doivent être respectées. Lors de travaux de nettoyage, les prescriptions légales doivent être respectées. Apprêter les supports minéraux absorbants tels que le béton ou les enduits de chaux avec MBA-Fixatif BEECK ou SOL-Fixatif BEECK. Les surfaces intérieures fortement et/ou inégalement absorbantes qui ne sont pas aptes à la silicification, telles que les plaques de plâtre et les enduits de plâtre, doivent être prétraités avec Primogypse BEECK.

Schéma d'application : Bien remuer la peinture au silicate Pneumatit®protect avant l'application. Sur les supports absorbants, nous recommandons de diluer comme suit :

Diluer la première couche avec 10 % d'eau, la deuxième avec 5 à 10 % d'eau. Appliquer la peinture uniformément, humide sur humide et bien la répartir.

Procédé d'application : Avec pinceau, brosse et rouleau. L'application avec les appareils

airless puissants est possible : veuillez noter les indications particulières.

Procédé airless : Si nécessaire, diluer le matériau avant l'application airless, tamiser.
Embout : 0,024" - 0,031"
Pression d'injection : 150 - 180 bar
Angle de pulvérisation : 50°

En cas de traitement avec l'appareil airless, veuillez respecter les indications spécifiques.

Températures de traitement : Minimum +8 °C et maximum +25 °C pour les températures du support, de l'air ambiant et pendant le séchage. Ne pas appliquer sur des supports chauffés.

Durée de séchage : À +23 °C et 50% d'humidité relative de l'air, la surface est sèche et peut être peinte après env. 8 heures. En cas de température plus basse et d'humidité plus élevées, le temps de séchage est prolongé.

Nettoyage des outils/appareils airless : Immédiatement après utilisation avec de l'eau.

Veillez noter : Sur les grandes surfaces, il convient d'appliquer une couche régulière et de faire les raccords dans l'humide. Pour l'application airless, bien mélanger avant utilisation, tamiser si nécessaire et, le cas échéant, diluer avec de l'eau. Dans les locaux de stockage de produits alimentaires, nous vous recommandons d'évacuer ces marchandises pendant la période de rénovation et de séchage. Sous les contraintes mécaniques, les tons foncés peuvent entraîner des rayures.

Veillez noter que :

Les informations contenues dans cette information technique sont compilées au mieux de nos connaissances et correspondent à l'état actuel de notre technique d'application. Toutefois, ces conseils ne sont donnés qu'à titre indicatif, étant donné que le mode de fonctionnement approprié au cas par cas dépend de l'état de l'objet à mettre en peinture et ne peut généralement être décidé que sur l'objet lui-même. Les cas particuliers liés à la construction doivent être pris en considération. Aucune obligation légale ne peut être déduite des indications précédentes. En raison des différents matériaux de substrats et des conditions de travail hors de notre contrôle, nous recommandons dans tous les cas suffisamment d'auto-essais pour garantir l'adéquation de nos produits aux procédés et aux fins de traitement prévus.

Thymos AG, Niederlenzer Kirchweg 2, 5600 Lenzburg/Suisse
Farbeco srl, Avenue des Métallurgistes 1/6, BE-1490 Court-Saint-Etienne/Belgique/France
Etat 2023-01-24

Traduit par Farbeco & Pneumatit SA / 16.04.2024